



Ecole primaire Les Bartavelles
126 route de la ruaz
73 220 Aiton
Ce.0731434m@ac-grenoble.fr

Circonscription de Maurienne

Procès Verbal du 3^{ème} conseil d'école 2021-2022

Date : mardi 28 juin 2022 en présentiel

Présents :

Enseignants : Mme Girollet, Mme Bertolotti, Mme Guillaud, Mme Bucket, Mme Berthelin, Mme Gazet

ATSEM : Mme Andreys, Mme Mahi

Parents élus : Mme Talbot, Mme Magnin, Mme Carron, Mme Lathoud, Mme Vuillerme, Mme Arthaud, Mme Landrault, Mme Bernard, Mme Gardet

Municipalité : Mme Bugnon adjointe

DDEN : M. Chinal

Excusés :

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Thenail

Parents élus : Mme Duchassin, Mme David, Mme Colmar

Elue excusée : Mme Michel

Président de séance : la directrice, Véronique Gazet

Secrétaire de séance : Christelle Bertolotti

Début du Conseil d'école : 18h00

1- Parcours de l'élève :

1.1 Actions pour les élèves à besoins particuliers

- La différenciation au sein de la classe : rythme des apprentissages, outils comme

l'ordinateur, lecture ou écriture par l'adulte, l'aide de l'assistante de vie scolaire pour des enfants bénéficiant d'une reconnaissance MDPH.

- L'action de Delphine Lenoble du RASED qui a pris des élèves de CP et CE1 en français et mathématiques pour des séances de 30 à 45 min.
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires qui se sont déroulées sur la pause méridienne à raison d'1/2 heure à 11h30 ou 12h50. L'année prochaine avec les changements d'horaires, elles seront forcément à 13h10.
- Les stages de vacances apprenantes qui sont animés par 2 ou 3 enseignantes (Aiton, Aiguebelle) et qui regroupent de 6 à 10 élèves par enseignante, du CP au CM2 pendant les vacances d'automne, d'hiver ou de printemps mais également en août.

1.2 Actions inter et intra-cycles

- Liaison Grande section / CP : les enseignantes ont travaillé sur les points de vigilance à l'entrée au CP : graphisme, phonologie, numération et ont discuté des élèves à besoins particuliers.
- Liaison CM / 6^{ème} : deux réunions ont eu lieu au cours de l'année scolaire dans le cadre de la liaison CM2 6^{ème}. Malheureusement, ces temps d'échange permettent des constats mais ne laissent malheureusement pas le temps de mettre en œuvre des actions communes pour améliorer les compétences et savoirs-être des élèves. Le fonctionnement fort différent de nos deux systèmes scolaires en est sûrement la cause.

2 Projets et vie de l'école

2.1 Bilan du projet d'école

- De nombreux axes du projet d'école qui s'achèvent restent malheureusement d'actualité et demanderont donc d'être réabordés lors de la réécriture du prochain projet d'école, l'année prochaine avec peut-être des actions différentes.
- L'avis des parents a été recueilli grâce à un sondage en ligne préparé par les parents élus : Dans le cadre de la réécriture d'un nouveau projet d'école, nous leur avons demandé de réaliser un sondage pour connaître le ressenti des parents par rapport à l'école. Les résultats de ce sondage montrent une satisfaction globale des parents mais les remarques montrent les points à améliorer : le contenu du site internet, la gestion des problèmes de comportement, les devoirs, l'harmonisation des méthodes pédagogiques

sont autant de points qui nécessiteront la réflexion des enseignants pour chercher des solutions aux points qui posent problème.

- Suite à l'audit réalisé au collège d'Aiguebelle, un contrat d'objectifs a été réalisé avec les axes suivants :

Objectif 1 : Amener l'élève à l'autonomie et à la persévérance par la maîtrise des méthodes et des fondamentaux scolaires

Objectif 2 : Consolider la qualité du climat scolaire en construisant une politique éducative commune

Objectif 4 : Favoriser l'ouverture socioculturelle des élèves

Ces axes de travail ont été élaborés pour les prochaines années et devront trouver écho dans les nouveaux projets des écoles primaires du secteur. Ainsi, l'année prochaine toutes les écoles qui dépendent du collège la Lauzière seront également évaluées et cette évaluation servira à la réécriture du nouveau projet d'école. Tous les acteurs de l'école seront sollicités lors de ce bilan.

2.2 Projets culturels et sportifs

Foot et vélo en élémentaire :

Le cycle vélo a concerné les cycles 2 et 3. Ce projet s'inscrit dans les programmes dans le cadre de l'éducation à la route : permis cycliste C3.

Les CP, CE et CM ont participé à des ateliers dans la cour, en salle et sur la route encadrés par l'enseignant et des parents agréés.

Toutes les classes d'élémentaire clôtureront ce cycle par une sortie à la journée au lac de Grésy sur Isère le lundi 4 juillet.

Toutes les classes d'élémentaire ont bénéficié de l'intervention de Michael Serra et Théo Lucet sur une **activité foot à l'école** qui s'est réalisée au stade. Le but est de développer l'esprit de groupe avec des jeux collectifs de ballon au pied.

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur investissement et leur accompagnement dans ces activités. Mme Bugnon informe les membres du conseil d'école que l'intervention de Rudy, éducateur sportif en basket sera renouvelé à la rentrée et sera étendue aux classes de maternelle.

Classe patrimoine à Paris :

Les élèves de CM se sont rendus à Paris début mai. Ce séjour a été très riche du point de vue des apprentissages : visite de la Tour Eiffel, visite guidée de l'Assemblée Nationale, visite des musées du Louvre, d'Orsay et Georges Pompidou, visite de Versailles et de la cité des sciences. Tout s'est très bien passé.

Visite du collège :

La classe de CM2 s'est rendue au collège d'Aiguebelle le jeudi 9 juin 2022 pour découvrir son futur lieu d'étude. Les élèves ont pu assister à deux cours (musique ou géographie et CDI), ils ont visité le collège et ont discuté avec le conseiller principal d'éducation.

Sorties de fin d'année :

Les cycle 2 se sont rendus à Peaugres pour découvrir les animaux.

Les cycle 1 sont allés à Chambéry. Ils sont allés au musée d'Art. Les PS MS sont également allés au Château des Ducs de savoie. Les MS GS ont fait un jeu de découverte de la ville de Chambéry.

Intervention de la LPO :

Une action proposée par la ligue protectrice des oiseaux a été proposée sur le thème de la protection de la nature face aux activités humaines. Cette action était financée par la SFTRF. Une sortie dans l'environnement proche s'est déroulée pour les CE2 CM1 et CM1 CM2 le lundi 20 juin sur une demi-journée.

Intervention du Sirtom :

- Toutes les classes de l'école élémentaire ont bénéficié d'interventions du Sirtom sur le thème du tri et du recyclage des déchets avant les vacances de printemps.
- Les CM ont remporté le Concours de dessins sur le thème du recyclage des vêtements avec le dessin suivant. Ce dessin est aujourd'hui sur un camion de ramassage du Sirtom. En récompense, ils ont bénéficié d'une animation de fabrication de sacs à partir de vieux tee-shirts et ils sont passés sur Maurienne TV !



L'équipe enseignante remercie la municipalité ainsi que le sou des écoles pour son accompagnement financier dans toutes ces activités.

3- Fonctionnement de l'école

3.1 Point sur la sécurité à l'école

- le 2^{ème} exercice incendie s'est déroulé en mars 2022. Il s'est bien déroulé. Par contre la mairie a été alertée d'un souci avec les boitiers d'urgence, certains ne se réarment pas après avoir servis et mettent l'alarme en défaut.
- Un exercice d'alerte risque majeur s'est déroulé lundi 28 juin. On a décidé de faire une alerte risque barrage. L'alerte a été donnée par le biais des bips par la mairie. Le sms arrive avant l'alerte sur la balise. En 15 min, on a atteint le premier virage, en 20 min, le deuxième virage et en 25 min, le Fort.

Tout s'est très bien déroulé. La collaboration grand / petit a été très efficace. On attend les informations plus précises de la mairie pour savoir jusqu'où il faut réellement monter et quel est le temps imparti.

3.2 Crédits municipaux :

Budget alloué par la mairie :

55 € par élève

+ 350 € par an par classe pour des transports

+ 100 000 photocopies gratuites, entretien du photocopieur et encre, photocopies couleur payantes

+ piscine CP au CM2 et patinoire maternelles

+ 200 € pour le rased

3.3 Bilan de la coopérative scolaire :

	Débts	Crédits
Report année 2019/2020		1 450,64 €
Cotisations familles : septembre 2020		492,00 €
Equipements :	800,47€	
Activités et bricolages :	937,55 €	

Activités pédagogiques :	440,41€	
Action calendriers :	Calendriers : 208,10€	Calendriers : 1530€ Bénéfices:1321,90€
Action photos de classe :		
Classe Patrimoine Paris :	16 709,43€	17 099,50€
	Manque : transport : 4095€	Manque : subvention ASCD : 1582€
Action brioches pour classe découverte	999,60 €	2153,10€ Bénéfices : 1153,50€
Action plants pour classe découverte	1 449,91€	2 432,60€ Bénéfices : 982,69€
Achat groupé album (ondonnedesnouvelles)	460,00€	460,00€
Totaux	22 005,47 €	25 617,84 €
Solde de l'année 2021/2022 au 22/06/2022		3612,37 €
- Hors classe patrimoine		1 086,11€

3.4- Fournitures scolaires :

En maternelle peuvent être demandées les fournitures suivantes:

- 1 gobelet en plastique
- des chaussons fermés (permettant l'activité sportive)
- 1 cartable (pouvant contenir un cahier 17x22 cm)
- boîtes de mouchoirs en papier (mise en commun)
- 1 drap housse pour lit 60 x 120, une couverture légère, 1 oreiller si besoin
- 1 sac type sac de courses pour les cahiers et le travail, 1 autre pour les livres de bibliothèque

En élémentaire peuvent être demandées les fournitures suivantes:

- 1 gobelet en plastique ou gourde
- des chaussons fermés ou baskets (permettant l'activité sportive) dans un sac en tissu au nom de l'enfant
- 1 tablier (vieux T-Shirt) de peinture
- 1 cartable (pouvant contenir un grand classeur ou 1 cahier 24 x 32 cm) et 1 trousse
- boîtes de mouchoirs en papier (mises en commun)
- tubes de colle
- 1 paire de ciseaux

- 1 règle graduée de 20 cm
- 1 agenda (dès le CE1)
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 ardoise blanche + feutres
- 1 pochette de 12 crayons de couleurs
- 1 pochette de 12 feutres
- 1 porte-vues de 100 pages (200 vues) et un porte-vues de 90 pages (180 vues)
- 1 calculatrice simple

4- Organisation de la rentrée 2022

4.1 Changement d'horaires :

Les nouveaux horaires ont été entérinés par la DSDEN et seront effectifs à la rentrée 2022.

Matin : 8h30-11h45

Après-midi : 13h45-16h30

4.2 Organisation des classes et du personnel :

Classe	Effectif	Total	Enseignant
Petite section Moyenne section	12 19	31	Magali Bucket
Grande section CP	11 12	23	Sophie Berthelin
CP CE1	8 16	24	Stéphanie Girollet
CE2 CM1	17 11	28	Christelle Bertolotti
CM1 CM2	9 19	28	Véronique Gazet
5 classes		134	

Ou

Classe	Effectif	Total	Enseignant
Petite section Moyenne section	12 9	21	Magali Bucket
Moyenne section Grande section	10 11	21	Personnel à nommer, départ de M.Guillaud

CP	20	20	Stéphanie Girollet
CE1 CE2	16 7	23	Christelle Bertolotti
CE2 CM1	10 14	24	Sophie Berthelin
CM1 CM2	6 19	25	Véronique Gazet
6 classes		134	

4.3 Jour de la rentrée

La rentrée à l'école primaire est prévue le **jeudi 1^{er} septembre à 8h30**. Chaque famille sera prévenue par mail la veille de la rentrée dans quelle classe est(sont)leur(s) enfant(s).

Pour les élèves dans le bâtiment maternelle, les parents doivent les accompagner jusqu'à l'école. **Pour les « petite section »**, les parents sont autorisés à accompagner leur enfant jusqu'à la classe. Ils sont accueillis à 8h30 comme les autres élèves.

Pour les autres classes, les parents peuvent exceptionnellement rentrer dans la cour.

Pour les élèves qui rentrent au collège, la rentrée est prévue le jeudi 1^{er} septembre à 9h.

4.4 Organisation du périscolaire :

Suite au sondage organisé par les parents d'élèves, il y a une demande forte pour que la garderie périscolaire ouvre à 7h00 du matin. La municipalité accepte donc de faire un test sur le premier trimestre et verra en décembre suivant les effectifs si elle maintient ce service de 7h00 à 7h30.

La municipalité est ouverte à la remise en place de l'étude surveillée de 16h45 à 17h15.

L'équipe pédagogique doit se concerter pour voir qui est volontaire pour l'assurer.

Les travaux pour la nouvelle cantine seront terminés aux vacances d'automne. Aussi de la rentrée jusqu'à ces vacances, la cantine restera dans la salle des fêtes puis elle sera au rez de chaussée de l'école.

5- Remarques de parents d'élèves

5.1 Chaleur dans les classes

Les parents élus demandent à la municipalité de mener une réflexion et de trouver des

solutions pour faire diminuer la chaleur dans les classes à l'approche de l'été.

Mme Bugnon répond qu'ils sont conscients de ce problème puisqu'ils ont loué 5 climatiseurs. Ils vont mener une étude pour envisager une solution à ce problème récurrent en juin, juillet et parfois septembre.

5.2 Problèmes à la cantine

Ils font également remarquer que le service de cantine s'est avéré bien compliqué certains jours du fait du comportement perturbateur et agité de quelques cycle 3.

Mme Bugnon répond que le règlement va être réétudié et qu'ils étudient la solution de faire deux services afin que le moment de repas soit plus calme.

Fin du conseil d'école : 19 h 50

Fait à Aiton le lundi 4 juillet

**la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole**

Le Secrétaire de séance :